



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT de Football de la MAYENNE

### APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District de la MAYENNE aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 3 juillet 2020 au 10 septembre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**District de Football de la Mayenne**

**91, avenue Pierre de Coubertin –**

**B.P. 92015 - 53020 LAVAL Cedex 09.**

\*\*\*

#### **Rappels :**

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article **13.2.1** des Statuts du District,

- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal.

#### **Pièce à fournir :**

- Copie d'une pièce d'identité
- Déclaration de candidature individuelle

\*\*\*

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant :



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT de Football de la MAYENNE

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 octobre 2020

### DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 10 septembre 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de licencié : .....

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

• Déclare me porter candidat à l'élection du Comité de Direction du District de la MAYENNE,

➤ le cas échéant, déclare me présenter au titre suivant (cocher la case idoine) :

- arbitre
- éducateur
- femme
- médecin
- autre : Membre

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet  
d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,  
d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,  
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à ..... le .....

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2.1 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.